



## Compte rendu Assemblée Générale Ordinaire du 24 mars 2023

L'Assemblée Générale Ordinaire annuelle du CNEJAC a été convoquée le 27 février 2023 et s'est tenue dans la salle de réunion L'Espace « LE SILLON », 34 boulevard Raspail 75007 PARIS.

L'assemblée générale ordinaire débute à 10h00. La feuille d'émargement fait apparaître 20 adhérents présents, 7 membres en visio et un total de 0 procuration, pour un total de 62 membres actifs et 53 à jour de leur cotisation. Les procurations non nominatives ont été distribuées dans l'assistance à raison de 1 pouvoir maximum par votant.

L'assemblée accueille trois nouveaux membres : Julien LEPOUTRE (CA d'ORLEANS), Pierrick LIDOU (CA d'ANGERS) et Pierre WOILLARD (CA de GRENOBLE).

### 1. Approbation du rapport moral :

Le rapport moral est présenté par le Président par Éric VIVIÉ. Il est approuvé à l'unanimité.

### 2. Approbation du bilan financier 2022

Le bilan financier 2022 est présenté par le Trésorier Florian Lacoste Aribaud. Les comptes ont été vérifiés par le Vérificateur Yves Goibert, Membre d'honneur du Cnejac. Le bilan financier est approuvé à l'unanimité.

### 3. Approbation de la reconduction du Vérificateur

Yves Goibert accepte le renouvellement de son mandat pour l'exercice 2023.

### 4. Approbation du montant de la cotisation

Le Président propose de maintenir la cotisation annuelle au CNEJAC à 160 € pour les années 2023 et 2024. Cette proposition est adoptée à l'unanimité moins une abstention.

### 5. Organisation du colloque de novembre 2023.

Contacteur Laurent Drouin / CIDB pour l'organisation.

### 6. Questions diverses – Point sur le site du CNEJAC

non abordée

L'assemblée générale est clôturée à 11h30.

Le président, Éric VIVIÉ